

## TENTATIVE D'ASSASSINAT

ANGERS. — Une tentative d'assassinat vient d'être commise au village de Gauré, commune de Varennes-sur-Loire, près de Saumur.

Un malfaiteur s'est introduit, en fracturant la porte, chez un nommé Beugniot, vieillard de soixante ans, qui faisait le commerce de sardines, de moules, etc., et a tenté de l'assassiner.

Le mobile du crime était le vol.

Trouvant la maison habitée, le voleur, armé d'une hache ou d'une serpe, en porta plusieurs coups au malheureux vieillard, lui faisant à la tête et au cou de terribles blessures. Son état est grave.

Quand les magistrats ont demandé au malheureux s'il avait reconnu l'assassin, il s'écria, en désignant un des voisins qui se trouvaient là avec plusieurs autres personnes du village :

— Mon assassin, le voilà !

L'homme ainsi désigné est un nommé Langlois, Louis, âgé de soixante ans. Il essaya de protester, mais devant les affirmations catégoriques de Besnier, il fut arrêté séance tenante.

Besnier est dans un état lamentable. Il porte sept blessures horribles à la gorge, à la tête et aux bras. S'il guérit, par miracle, il restera infirme.

## TRIPLE ASSASSINAT

LILLE. — Un crime horrible a été commis, la nuit dernière, à Ramillies.

Trois femmes dont une très âgée, habitant le même immeuble, ont été assassinées.

Le vol a été le mobile du crime.

## CONFÉRENCE DE M. THIÉBAUD

BERGERAC. — M. Georges Thiébaud, poursuivant sa campagne contre l'influence protestante, a fait, hier, à Bergerac, devant 1,200 auditeurs, une conférence qui a été très mouvementée, bien que présidée par le maire de Bergerac.

Quatre pasteurs ont successivement pris la parole et reproché au conférencier son action dans le boulangisme en 1888.

L'ordre du jour proposé par lui a été voté néanmoins à une très forte majorité. En voici le texte :

« Les citoyens réunis à la salle des Ouvriers de Bergerac désirant que la république demeure l'expression fidèle des sentiments politiques et religieux de la majorité du pays, réclame des pouvoirs publics qu'ils soient moins inféodés à la minorité protestante. »

## ÉLECTIONS MUNICIPALES

LILLE. — Aux élections municipales complémentaires qui ont eu lieu hier, les deux candidats modérés, MM. Duhem et Laurence, ont été élus avec 2,000 voix de majorité contre leurs concurrents socialistes.

## LE FEU

CLERMONT-FERRAND. — Hier soir à cinq heures et demie, le feu a éclaté à la caserne du 105<sup>e</sup> de ligne, à Riom, dans un logement occupé par un musicien, M. Guise, sa femme et ses deux enfants.

La mère était sortie, laissant ses enfants seuls jouant près du foyer. Le feu prit aux vêtements du garçon âgé de trois ans.

Des voisins entrèrent par la fenêtre et éteignirent le feu, mais l'enfant était mort.

Le père est en ce moment à l'hôpital, très malade.

Paul Bartel

## HOTEL DE VILLE

La commission des admissibilités aux adjudications de la Ville de Paris, réunie hier, sous la présidence de M. Huet, directeur administratif des travaux, a examiné l'affaire des adjudications à propos desquelles le mot de scandale a été prononcé.

Le président a déclaré que de l'enquête qu'il avait prescrite il résultait qu'il n'y a pas eu de détournement de pièces. Une armoire a été forcée, il est vrai, mais elle ne renfermait aucun document de valeur. Jusqu'ici le coupable n'a pu être découvert.

En ce qui concerne les soi-disant altérations de procès-verbaux, le secrétaire de la commission a déclaré que le procès-verbal avait été rédigé en tenant compte, comme d'habitude, des observations présentées au cours de la discussion ; rien de plus.

M. Chérioux a exprimé ses regrets de la tournure personnelle qui avait été donnée à ces incidents. Quant à lui, il avait voulu seulement montrer les vices du système adopté pour les adjudications. Il trouve que la publicité donnée à ces opérations est insuffisante et se prononce en faveur du régime en vigueur à l'Assistance publique qui convoque personnellement, pour chaque adjudication, tous les entrepreneurs en état de soumissionner.

M. Huet répond que le système recommandé par M. Chérioux a été déjà repoussé une première fois sur la proposition même de M. Bouvard qui en avait signalé les inconvénients.

La commission s'est séparée sur ces explications.

— A mesure qu'approche l'échéance de 1900, la question du transport des voyageurs dans Paris est serrée de plus près. C'est ainsi que la commission mixte des omnibus et tramways a examiné à nouveau le projet des lignes de pénétration dont nous avons parlé.

Ce projet a été légèrement modifié : ainsi la ligne Clamart-Saint-Germain-des-Près serait prolongée jusqu'au Châtelet ; celle de Fontenay jusqu'au palais Bourbon ; la ligne Pont de Tolbiac-Pont Mirabeau serait remplacée par une ligne Montreuil-Boulogne, etc.

— Le bureau du conseil général s'est réuni hier pour examiner s'il y avait lieu de provoquer une convocation extraordinaire du conseil général de la Seine pour délibérer sur la mise à l'enquête des nouvelles lignes de tramways dont il est question ci-dessus.

La création de moyens de transports en vue de l'Exposition de 1900 s'impose avec d'autant plus d'urgence qu'il est avéré maintenant que le Métropolitain ne la desservira que d'une manière très insuffisante.

C'est l'argument que quelques membres du bureau ont pris soin de faire valoir, ajoutant que la Compagnie des Omnibus ne pourrait ne pas s'inspirer à son tour de ces considérations d'utilité publique qui ont été le principe et sont la justification des traités consentis en sa faveur par la Ville de Paris.

Après une discussion assez longue, le bureau du conseil général a résolu d'ajourner toute démarche jusqu'au dépôt du rapport demandé à MM. Bétolaud et Raoul Rousset, conseils judiciaires de la préfecture de la Seine, qui établira juridiquement les droits respectifs des deux parties.

Saint-Réal

## MUSIQUE

## LE SECOND CONCERT DE L'OPÉRA

Il s'est passé hier, à l'Opéra, un fait des plus pénibles et qui appelle un commentaire. J'en parlerai librement, comme il convient. Mais, auparavant, occupons-nous des différentes œuvres interprétées, à la réserve de celle d'où l'incident a surgi.

Deux ordres de compositions se sont parallèlement déroulés : des pages plus ou moins connues et des pages inédites. Au début, une exécution un peu molle de l'admirable prélude de *Rédemption*, de César Franck, sous la direction de M. Paul Vidal.

Dans la suite, deux fragments du *Salam*, de M. Reyer, d'une recherche poétique assez voisine du sentiment de Félicien David, avec quelques piquants détails de couleur à l'orchestre : *Les chants du soir*, excellemment dits par le baryton Renaud, et *La Conspiration des Djinns*, confiée

à Mlle Bréval et aux chœurs. M. Georges Marty a très finement et très nettement conduit cette partie du programme. Une reprise de la *Nuit de Noël en 1870*, de M. Gabriel Pierné, est venue aussitôt après. Je me persuade que le jeune compositeur eût préféré faire succéder, cette année, une pièce nouvelle de sa façon à son essai de musique impressionniste, offert au public à la saison dernière. Enfin, la grande ouverture de *Léonore*, de Beethoven a couronné la séance. Voilà pour les éléments déjà classés.

A l'endroit des musiques inédites, on a entendu des exploits de *Ping-Sin*, opéra de M. Henri Maréchal, une scène lyrique de M. Xavier Leroux : *Vénus et Adonis*, et un concerto pour violon de M. Félix Galey. La Scène de mariage et le Rêve de *Ping-Sin* n'accusent pas une originalité notable ; mais, pour ce qui est de leur portée scénique, on n'en saurait préjuger d'après une audition de concert. Je ne cesserai de dire que les musiciens commettent une grave imprudence en donnant à l'état de cantates ce qu'ils ont conçu exclusivement pour une présentation théâtrale. L'épisode de M. Xavier Leroux est, au contraire, un ouvrage de concert bien caractérisé, encore qu'un tempérament dramatique cherche à s'y marquer.

Trois situations s'y développent : les amours de Vénus et d'Adonis, la chasse où le mythologique adolescent trouve la mort et le désespoir de la déesse, bientôt transformé en apothéose du héros. Je tiens l'auteur pour un véritable artiste. Si sa Vénus sort, manifestement, du Vénusberg wagnérien, et s'il se rencontrent, vers la fin de l'épisode, des accents — chaleureux, d'ailleurs — qui trahissent l'élève de M. Massenet, je constate en nombre de passages, de l'élan et de l'expression, et la description de la chasse est d'un mouvement remarquable. La partie chorale se mêle pittoresquement aux déductions, basées sur des thèmes intéressants. Mme Héglon, dans le rôle de Vénus, s'est fort dépensée.

\* \* \*

Mais j'ai hâte d'arriver à la nouveauté fâcheuse : au *Concerto-féerie* de M. Galey. L'affiche nous avait appris que cet ouvrage comportait, non seulement une partie de virtuosité essentielle, assumée par le violoniste Th. Laforge, mais encore — chose singulière — une partie récitante, dont une habile comédienne, Mlle Legault, s'était chargée. Nous nous trouvions donc en présence d'une tentative de concerto à programme. Quoique la musique littéraire nous séduise, en elle-même, très médiocrement hors du théâtre, il se pouvait que l'essai fût curieux. Le compositeur était absolument ignoré de tout le monde. Ces révélations *ex-abrupto* sont, malheureusement, si rares dans l'état de nos mœurs artistiques que l'obscurité même de M. Félix Galey semblait beaucoup promettre.

Le musicien devait avoir des qualités bien impérieuses pour avoir ainsi forcé les portes d'airain de l'Opéra. Hélas ! La désillusion a été cruelle. Il s'agit d'une composition filandreuse, incertaine, où quelques lambeaux d'idées assez jolies ne parviennent pas à fixer l'attention, au milieu d'un fatras de redites et de difficultés qui ne font même pas briller la technique du virtuose. Le public, sur le point de protester, a tourné en gaîté son impatience. On a ri et multiplié les interjections, tandis que l'infortuné violoniste répondait aux cris : « Assez ! assez !... » en montrant, désespérément, le nombre de pages qui lui restait à expédier encore.

Eh bien ! disons-le franchement : la direction des concerts a doublement manqué à son devoir en nous présentant une composition sur laquelle nulle illusion ne lui était permise et en exposant un compositeur, jeune peut-être, à une chute sûre et désastreuse à son avenir. Quels que soient les motifs de sa détermination, je ne puis m'empêcher de la juger coupable.

Je sais qu'il est de mode, à l'Opéra, d'affirmer que les « jeunes », en dehors de quelques exceptions officielles ou officialisées, ne font rien. A-t-on conscience d'avoir appelé à soi la jeunesse autrement qu'en paroles, d'avoir assuré à l'examen de ses envois sollicités toutes les garanties d'impartialité voulue, d'avoir, en un mot, sérieusement entrepris de gagner sa confiance en autorisant son espoir ?

On s'est organisé de telle sorte que, loin d'être faits pour elle, les concerts de l'Académie nationale de musique ont tout l'air d'être faits contre elle, à l'effet de la détourner de leur voie et de se prévaloir de leur abstention justifiée. L'admission du concerto de M. Galey ne saurait être prise comme un commencement de résipiscence : elle n'apparaît que comme une sorte de gageure. Et ce n'est pas, au surplus, avec de pareilles tactiques qu'on prouvera que notre Paris peut répondre à lui seul aux nécessités de production de la France entière.

J'écris ces choses avec tristesse ; mais il faut qu'elles soient écrites et je souhaite qu'elles soient méditées. Ce n'est, après tout, ni la faute du public, ni celle des musiciens, ni la nôtre, si les concerts de l'Opéra sont infidèles à leurs propres données. Ils devaient nous égroner les vraies perles de l'ancien répertoire, ressusciter les meilleures pages des vieux ballets, se faire accessibles aux mérites nouveaux. En réalité, leurs programmes ont été le plus souvent composés à l'aventure, suivant la commodité du moment ou à la faveur.

A force d'abuser des vieilles danses, toujours les mêmes, on a lassé les spectateurs les moins blasés. Et voilà que le premier inconnu qu'on fait surgir de l'ombre est le pauvre M. Galey, que je plains de toute mon âme. Qu'on le considère ou non comme Pilote des Spartiates, il fait pitié. Tout compte fait, c'est l'art qui est en cause et l'on se moque de l'art.

Fourcaud

## Courrier des Spectacles

Le président de la république assistait, hier, au concert de l'Opéra. On y exécutait quatre œuvres nouvelles dont il a tenu à exultamment les compositeurs, MM. Xavier Leroux, Henri Maréchal, Félix Galey et Gabriel Pierné. En même temps il adressait de vives félicitations à MM. Bertrand et Gailhard pour les services que rendent à l'art français les concerts de l'Opéra.

A la Comédie-Française, Mlle Reichenberg, indisposée, a dû s'excuser samedi de ne pouvoir répéter. Les répétitions des pièces de M. Pailleron, suspendues par cette indisposition et par celle de Mlle Marsy, reprendront aujourd'hui, pour permettre à *Mieux vaut douceur...* et *Violence* de passer vendredi, comme nous l'avons dit.

\* \* \*

Mlle Reichenberg, se trouvant un peu mieux a bien